



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Soixante-cinquième session
23-29 avril 2009
Bangkok

**FAIRE FACE AUX MENACES POUR LE DÉVELOPPEMENT: PRINCIPAUX
ENJEUX POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
INCLUSIF ET DURABLE DANS LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE:
RÉALISATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE
POUR LE DÉVELOPPEMENT**

(Point 9 b) de l'ordre du jour)

Projet de rapport

1. La Commission était saisie du document intitulé « Réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de l'Asie et du Pacifique : progrès et enjeux » (E/ESCAP/65/31)
2. Plusieurs délégations ont informé la Commission des progrès accomplis par leur pays vers la réalisation de différents Objectifs du Millénaire pour le développement, et plus particulièrement de l'Objectif 1 (élimination de l'extrême pauvreté et de la faim), qui était le plus étroitement lié au thème de la session de la Commission.
3. Les progrès accomplis vers la réalisation de l'Objectif 1 demeuraient mitigés, les succès dans la lutte contre la pauvreté ne débouchant pas systématiquement sur une réduction de la faim dans les mêmes proportions. La Commission est convenue que la volatilité qui avait caractérisé récemment les prix des denrées alimentaires et des combustibles avait rendu la réalisation des Objectifs plus difficile, en particulier dans les pays les moins avancés, et que pour atteindre l'Objectif 1, il fallait impérativement assurer la sécurité alimentaire au niveau national. Une délégation a proposé que la politique régionale de sécurité alimentaire soit intégrée dans le programme régional de partenariat autour des Objectifs, en accordant une attention particulière aux pays les plus vulnérables, tels que les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.
4. La Commission a exprimé sa crainte que les crises financière et économique mondiales actuelles ne portent atteinte à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et a estimé que si l'on voulait atteindre les Objectifs à l'horizon 2015, des efforts étaient nécessaires de la part de tous les gouvernements et de leurs partenaires dans le processus de développement. Dans ce contexte, certaines délégations ont exhorté les pays et les organismes donateurs à maintenir l'aide publique au développement, voire à l'augmenter pour honorer leurs engagements.

5. Le représentant de l'Australie a rappelé que son gouvernement avait annoncé en 2008 une contribution de 200 millions de dollars australiens au profit de différents organismes partenaires des Nations Unies aux fins d'aider les pays en développement à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Le représentant de la Chine a rappelé la série de programmes d'assistance à l'appui des Objectifs annoncés par le gouvernement de son pays lors de la Réunion de haut niveau sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, tenue le 25 septembre 2008 au Siège de l'ONU, notamment une contribution de 30 millions de dollars à un fonds d'affectation spéciale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la mise en place de centres de démonstration et la fourniture de services consultatifs et d'éducation destinés à améliorer la productivité agricole dans les pays en développement.

6. La Commission a été informée que le Mécanisme de coordination régionale présidé par la Secrétaire exécutive de la CESAP jouait un rôle important dans le partenariat régional pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

7. Estimant que des politiques fondées sur les faits étaient indispensables pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, une délégation a souligné l'aide apportée par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) aux états membres pour leur permettre de développer leurs capacités statistiques et de mettre en valeur leurs ressources humaines dans ce domaine. Notant le manque de données pour mesurer l'impact politique, social, économique et sexospécifique de la crise financière mondiale, une autre délégation a suggéré que les commissions régionales de l'ONU, dont la CESAP, jouent un rôle constructif dans les efforts consacrés à l'échelle régionale, à la mise en place d'un mécanisme de surveillance et d'alerte, tels que proposé par le Secrétaire général à la réunion du Conseil de coordination des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies, tenue à Paris les 4 et 5 avril 2009.

8. Une délégation a prié l'ISAP et la CESAP de continuer de jouer un rôle de premier plan dans l'assistance aux petits bureaux statistiques pour leur permettre de renforcer leurs capacités, notamment de traitement des données et d'analyse des statistiques, et a engagé la CESAP à collaborer étroitement avec les institutions régionales du Pacifique, par l'intermédiaire du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique, en vue d'améliorer la qualité des statistiques officielles à l'appui de politiques et d'une prise de décisions éclairées.